



**Incendie meurtrier et sinistrés  
17-19 rue Jules Vallès à Saint-Ouen (93)**

## **HALTE A L'IMMOBILISME DE L'ÉTAT !**

**Le Dal Saint-Ouen appelle à se rassembler devant la sous-préfecture de Saint-Denis pour protester contre la situation faite aux sinistrés des 17-19 rue Jules Vallès à Saint-Ouen qui vivent toujours en situation précaire et indigne, suite à l'incendie meurtrier du 25 janvier 2010.**

Ce jour-là, Aminata et Ismaël, **une jeune femme et son enfant de 4 ans, ont péri dans l'incendie** de leur appartement. L'incendie a rendu inhabitables onze appartements, et les familles avec enfants ont été hébergées à l'hôtel depuis plus de 20 mois ! Parmi ces ménages, six personnes étaient sans papiers. Le 12 juillet 2011, elles ont été parrainées par 12 élus de la ville de Saint-Ouen.

Une table ronde associant État, ville, Dal et habitants des 17 et 19 rue Jules Vallès était prévue, il y a plus d'un an, le 31 août 2010, mais elle a été repoussée par l'ancien sous-préfet et sa successeur n'a toujours pas proposé de nouveaux rendez-vous. **L'État s'était engagé à réexaminer la régularisation administrative des sans papiers en tenant compte du drame qu'ils avaient vécu et à travailler, avec la Ville de Saint-Ouen, sur le relogement de l'ensemble des sinistrés à l'hôtel et de ceux encore dans ces immeubles.** Ceux-ci sont dans un tel état que le représentant de la société propriétaire des immeubles, Antoine Brun, a été condamné le 31 mars 2010 à un an de prison avec sursis, 20 000 euros d'amende, et à verser 1 500 euros de dommages et intérêts aux familles qui se sont portées parties civiles.

**Nous condamnons vivement l'attitude de l'État qui ne tient pas parole, qui refuse le dialogue et qui laisse vivre les sinistrés dans des conditions indignes :** les familles sont toujours à l'hôtel, les enfants sont toujours hébergés loin de leur école, aucun relogement n'a été mis en place, l'immeuble est toujours sordide et dans les mains d'un marchand de sommeil, les travaux ne sont pas engagés ; le propriétaire menace toujours d'expulser les habitants...

**Nous exigeons de l'État et de la ville de Saint-Ouen, alertés sur la situation de ces immeubles des années avant le drame, de mettre tout en œuvre pour :**

- **le relogement immédiat, décent et pérenne des personnes hébergées à l'hôtel ;**
- **le réexamen promis par l'État des situations administratives** des habitants dépourvus de titre de séjour, en prenant en compte le drame qu'ils ont vécu ;
- **le relogement des habitants**, et en priorité celui des familles en situation de sur-occupation locative, toujours dans les lieux, par l'État, la ville, et le bailleur qui rachètera le lieu ;
- **l'expropriation de ces immeubles** et leur transformation en logements sociaux annoncées par la ville de Saint-Ouen avec l'appui de l'État.

## **Rassemblement de solidarité avec les sinistrés**

**Mardi 4 octobre 2011 – 17 h – Sous-préfecture  
28-30 bd de la Commune de Paris - Saint-Denis**

Métro : Saint-Denis Basilique (ligne 13) et Tramway : Cimetière de Saint-Denis

DAL Saint-Ouen – Tél : 06 65 97 10 24 - dalsaintouen@altern.org  
www.droitaulogement.org